



Location meubl  - r siliation par le bailleur cause vente ???

Par **mekool38**, le **19/08/2008**   **18:00**

Bonjour, j'occupe une location meubl  depuis plus de 1 an et demi, le contrat de location as pris fin depuis le 16/12/2007, depuis j'occupe toujours les lieux sans avoir r signer de nouveau contrat avec ma propri taire et voila que aujourd'hui, je re ois par lettre recommander avec AR de la part de ma propri taire une lettre me demandant de quitter les lieux dans un d lai de 3 mois car elle souhaite vendre le bien....en a t'elle le droit ?? j'ai beau chercher je ne trouve pas la r ponse a ma question...

merci pour votre aide

Par **Marion2**, le **19/08/2008**   **18:25**

Oui, un propri taire peut donner cong    son locataire s'il souhaite vendre son bien.